

Tud Kallag

*journal d'informations
de la ville de Callac*

Meilleurs Voeux

Happy New Year

Bloavezh Mat



Inventaires zones humides

Rappel :

Les zones humides, ZH, couvrent plusieurs hectares de notre commune.

Ces zones, déclarées d'intérêt général depuis 1992, **jouent un rôle primordial dans notre environnement :**

-**dépollution, régulation** des cours d'eau aussi bien en période d'inondation qu'en période d'étiage.

-**sauvegarde de la biodiversité faune et flore**

-**support** de productions agricoles, pâture, foin

-**lutte contre effet de serre**, loisirs pêche et nature, éducation et pédagogie.

La commune a sollicité le bassin versant de l'Aulne et de l'Hyères pour réaliser l'inventaire des ZH, exhaustif et précis.

Un technicien a arpenté la commune, fait ses relevés topographiques, floristiques et pédologiques (carottage des sols).

Le 23 novembre, le COPIL (comité de pilotage), assemblée d'élus, d'agriculteurs, représentants des forestiers, des consommateurs et de l'Etat a recueilli, examiné, et accepté les résultats sous forme de cartes provisoires.

Ces cartes sont disponibles et consultables en mairie du 12 décembre 2016 au 27 janvier 2017.

Chaque remarque sera consignée, puis vérifiée par un retour terrain, avant que le conseil municipal ne valide définitivement les ZH en conseil municipal.

Il me semble important de préciser que cet inventaire ne change rien quant à l'utilisation des parcelles. Les contraintes engendrées par la Loi sur l'eau et les Directives Nitrates restent les mêmes.

Christophe Huitorel,

Adjoint chargé de l'agriculture, l'environnement et des énergies nouvelles.



Sommaire

- Zones humides p. 2
- Editorial p. 3
- Pennad-stur p. 3
- Urbanisme bilan & projet p. 4
- Synthèse GP3A - Quizz p. 5
- Jeunesse p. 6-7
- Zoom sur l'EHPAD p. 7
- CCAS p. 8
- Avenir des écoles rurales p. 9
- Maisons fleuries p.10
- Rappels p. 11
- Site internet p. 12
- Les reconnaissez-vous ? p.13
- Vie associative p. 14 à 19
- Passion callacoise p. 20 - 21
- Expression libre minorité p. 22
- Droit de réponse majorité p. 23
- Infos diverses p. 24
- Etat Civil 2016 p.25
- Contacts utiles p.26
- Les avez-vous reconnus ? p.26
- Calendrier Manifestations 2017 p. 27
- Quelques images p. 28



Bonjour à toutes et à tous,

Une époque se termine pour notre territoire : la communauté de communes Callac Argoat a vécu et disparaît le 31 décembre 2016.

De la nostalgie, peut-être, est au rendez-vous pour ceux qui l'ont créée en 2001. Je n'en faisais pas partie et je suis persuadée que nous ne devions pas rester seuls, Petit Poucet des collectivités du département.

Et comme vous le savez, suite à l'échec du projet avec Poher Communauté, nous nous associons avec Guingamp et 5 autres communautés. Le dernier bulletin de Callac Argoat vous présente GP3A, Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération.

Pour Callac votre commune, l'équipe municipale a mis en place les projets du budget prévisionnel de mars 2016. Ce bulletin vous les détaillera.

Notre mot d'ordre reste : gestion prudente au plus près de la réalité financière de la commune, tout en offrant un niveau de services solide et réalisant les investissements nécessaires.

Le XXI^{ème} siècle démarre durement : crise économique mondiale, guerres et terrorisme.

La solidarité du monde rural et l'implication sans faille des associations permet sans doute d'atténuer un peu les difficultés. Le CCAS et les élus travaillent à leur côté.

A vous tous, Callacoises et Callacois, je souhaite une bonne fin d'année, des fêtes heureuses et une nouvelle année apaisée, la meilleure possible.

Bonne Année

Devezh mat deoc'h-tout,

Emaomp gant fin ur mare evit hon bro : graet eo he fennad-hent gant ar gumuniezh-kumunioù Kallag-Argoad hag a-benn an 31 a viz Kerdu 2016 e ray he zalaroù.

Marteze e vo un tamm keuz dezhi gant ar re o doa roet lañs d'an traoù e 2001. Ne oan ket en o mesk ha soñjal a ra din, da vat, ne faote ket deomp chom hon-hunan evel bidoc'hig ar c'humuniezhoù en departamant.

Hag evel ma oarit, pa n'omp ket deuet a-benn da vont e-barzh Poc'hêr kumuniezh, ec'h efomp asambles gant Gwengamp ha pemp kumuniezh all. War gazetenn diwezhañ Kallag-Argoad e lârer hiroc'h deoc'h diwar-benn GPAAT, Gwengamp Pempoull Arvor Argoad Tolpad.

Nag e Kallag, en ho kumun, skipailh an ti-kêr en deus graet war-dro ar pezh a oa bet divizet gant rakvudjed miz Meurzh 2016.

Kontet e vo pep tra deoc'h dre ar munud er gazetenn-mañ.

Ar soñj-mañ a vez e-barzh hon spered dalc'hmat : merañ en ur mod fur diouzh ar pezh a c'hall Kallag ober a-fet arc'hant, ha war ar memes tro degas servijoù a-feson d'an dud ha lakat arc'hant lec'h ma vez ezhomm.

Diaes e krog an traoù evit an XXI^{vet} kantved : fall ar jeu evit an ekonomiezh er bed, brezelioù ha sponterezh.

War ar maez eo kustum an dud da sikour an eil egile hag ur pezh labour a vez graet gant an dud a-youl vat, gant se e vo moien moarvat da dalañ un tamm ouzh an diaezamantoù. Emañ ar CCAS hag ar goñsailherien o labourat dorn-ha-dorn gante.

Deoc'h-c'hwi holl, paotred ha merc'hed Kallag, e hetan plijadur ha levez e fin ar bloaz, gant ar gouelioù, ha kregiñ gant ur bloavezh nevez sederoc'h, an hini gwellañ a vo gallet kaout.

Bloavezh mat deoc'h



Bilan et projet de la commission urbanisme

Le site de « **Kan an Dour** » l'ancien foirail a été réceptionné et validé par la commission de sécurité le 1^{er} décembre. Il est classé en 1^{ère} catégorie (multi-usages pouvant accueillir 2 400 personnes). Il reste atypique de par son format et sa conception. Ce chantier nous a mobilisés 9 mois avec des réunions de chantier toutes les semaines. La 2^{ème} tranche sera présentée au budget 2017 et verra la création de jeux, aire de camping-car et un bassin de décantation. Une ouverture totale du site à partir de juin 2017 est envisagée.



La voirie 2016 a été achevée fin juillet pour un montant de 70 000€ plus

12 000€ de calage des voies. Au total, 3 km d'enrobé ont été réalisés à la Verte Vallée, Questellic-Kerminoret, Guérizouarn, Botmel-Kernestic, Kerret, et dans la rue Joseph Patin. Notre souhait est que la future Agglomération reprenne la gestion des marchés d'appels d'offres en enrobé.



L'entreprise le Coz est intervenue dans le jardin public. Les buses, depuis plusieurs années, étaient affaissées. Cet affaissement avait pour conséquence la remontée de l'eau dans le lavoir. Le soubassement de la route était régulièrement détrempe. Afin de régler le problème, les nouvelles buses ont été surdimensionnées. Le coût de ces travaux s'est élevé à 21 000€.



En régie, nous avons entre autre :

- remplacé les fenêtres d'une classe de l'école maternelle pour un montant de 8 800€,
- réalisé un vestiaire féminin au service technique.

Concernant les travaux d'accessibilité "handicapé", nous avons pris un peu de retard. Il était prévu de mettre aux normes : le camping, les écoles maternelle et primaire, le boulodrome, la salle de Kerbuannec (la rampe d'accès sera réalisée par l'entreprise Laurent Guern de Callac.)



Au pôle multifonction Louis Morel, pour des raisons techniques, l'ascenseur et sa cage seront réalisés cette année 2017 et non en 2016.

La vanne de fond du plan d'eau fait partie des travaux non achevés. Ils avaient bien démarré mais un arrêté préfectoral « sécheresse » nous a contraint à les stopper. Une rencontre est prévue courant janvier avec l'ensemble des protagonistes du chantier.



Nous avons également voté un budget pour des travaux à l'église. En effet, de la mérule a été diagnostiquée dans la charpente. Le dossier est actuellement en attente car la réponse aux appels d'offres a été infructueuse (prix trop élevés, hors budget voté en 2016).

A la demande des riverains, nous allons installer une chicane rue Laënnec, afin de ralentir la circulation. Elle sera réalisée en relation avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et le département, de façon provisoire. Un point sera fait dans quelques semaines...

La commission d'urbanisme va proposer pour 2017 différents chantiers :

Au gymnase Albert Monfort, un projet de radiants au gaz (nouvelle génération) a été retenu suite à une étude de la société Atec Engénierie, et une visite du gymnase de Plélo. Nous avons mandaté M. Danno, architecte, afin de chiffrer l'isolation intérieure, en sachant que l'isolation et l'étanchéité du toit rentrent dans le contrat de territoire en 2018.

Au stade : depuis plusieurs années, le terrain d'entraînement de foot est impraticable et même dangereux par temps de pluie. Les drains sont obsolètes. Le montant des travaux pour la réfection de ce terrain a été chiffré par la société SPARFEL à 38 000€.

Jean Paul Le Louët,
Adjoint chargé de l'Urbanisme.



GP3A

Synthèse sur GP3A – Quizz

Callac Argoat communauté de communes a vécu.

GP3A, Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération a été baptisée le 17 novembre 2016 par arrêté préfectoral.

Pourquoi une communauté d'agglomération et pas une communauté de communes ?

Les 2 critères sont :

- Une communauté urbaine de plus de 15 000 habitants, ce qui est le cas de Guingamp et ses villes périphériques, toutes à touche-touche.
- Une population totale supérieure à 50 000 habitants. GP3A aura environ 77 000 habitants, donc ce critère est respecté. La densité de population au km² n'intervient pas dans les critères d'élection.

Combien de collectivités regroupées ?

7 : Paimpol, Guingamp plus urbaines, Belle-Isle, Bégard, Pontrieux, Bourbriac, Callac plus rurales.

Le citoyen de ce grand territoire peut s'interroger sur la disparité de la mosaïque d'origine ; les différences ne sont pas si importantes que cela, au-delà de l'approche géographique. Les modes de vie, la richesse ou potentiel fiscal, sont assez proches. La culture est celle de la Bretagne. Et ce qui compte, ce n'est pas l'égalité des territoires mais l'égalité de ceux qui les habitent.

Ce petit tableau pour démontrer que l'impact sur les taxes ménages sera au maximum de + 25 à + 30€ selon le foyer. Cette hausse sera lissée sur 12 ans donc environ 2,50€ par an. Il est par contre évident que GP3A, assumant dans les 3 années à venir de nouvelles compétences, devra trouver d'autres financements, nous ne le cachons pas.

Simulation de cotisation TH (Taxe d'Habitation) & TFB (Taxe Foncier Bâti) sur des contribuables-type avec abattements minimum sur Callac-Argoat :

	Contribution moyenne TH+TFB/an	Variation 1 ^{ère} année 2017	Variation 11 années suivantes (par an)	Variation finale (sur 12 ans)
Foyer sans personne à charge	150 à 267€	+ 1,39 à 2,47€	+ 1,47 à 2,47€	+ 17 à 30€
Foyer avec 2 personnes charge	120 à 214€	-23,59 à + 0,86€	+ 1,08 à 2,16€	12 + 25€

Quelles compétences ?

Le bulletin de Callac Argoat est très complet sur ce point. Il est à noter que les collectivités, au regard de la loi NOTRe, gèreront en 2020 beaucoup plus de compétences qu'en 2016.

C'est un énorme chantier qui nous est imposé. On peut être contre, on peut être pour, mais c'est la Loi.

C'est une opportunité pour nos territoires ruraux, qui apprennent à construire avec égalité et surtout réciprocité. Appartenir à une agglomération nous facilitera l'accès à des financements que nous n'aurions jamais eu.

Qu'advient-il de nos agents locaux ?

Les agents « techniques » restent sur le Pôle de Callac. Certains administratifs « montent » au siège à Guingamp, tandis que d'autres viennent à Callac pour la compétence Voirie et Bâtiments. Au final, il y aura plus d'agents à Callac que précédemment. Le territoire ne disparaît pas.

Mot du Maire :

Nous avons choisi, voté en Conseil Communautaire et en Conseil Municipal.

Cette loi nous est imposée, certes, mais la nouvelle distribution peut nous être bénéfique.

Je ne pleurerai pas en disant que « c'est la faute des autres ».

Je travaillerai, comme tous les autres élus, avec loyauté pour un projet commun.

A chaque changement il y a des pour et des contre.

Rappelez-vous les années qui ont précédé la création de Callac Argoat, et les freins que les élus ont dû vaincre.

Cette collectivité sera ce que nous en ferons.

Relais Parents Assistants Maternels



Missions de ce service public itinérant :

Animer un lieu "ressources" pour informer, orienter et accompagner les (futurs) parents et les (futurs) professionnel.le.s sur l'accueil individuel (assistants maternels, gardes à domicile).

Objectif :

Cœuvrer pour l'amélioration des conditions de l'accueil individuel sur le territoire.

Ce qui est proposé :

Des espaces jeux ouverts aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, assistants maternels...), selon planning diffusé tous les 2 mois.

Un accueil sur RDV ou téléphonique : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h-12h30 et de 13h30-17h

Un accueil possible sans RDV à Callac au RPAM : lundi de 10h à 12h

Des permanences administratives sur les 11 communes du canton (selon planning diffusé).

Animer, informer et accompagner :

Pour les (futurs) parents, le RPAM :

- Vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil (liste actualisée des assistants maternels agréés...);
- Vous guide dans vos démarches administratives (contrat de travail...);
- Vous informe concernant votre fonction d'employeur (vos droits, vos devoirs);
- Vous écoute et vous conseille face aux questions que vous vous posez concernant votre enfant et son développement.

Pour les (futurs) professionnels de l'accueil individuel, le RPAM :

- Vous informe sur l'agrément, le statut...;
- Vous écoute et vous accompagne dans l'exercice de votre pratique professionnelle;
- Vous informe sur vos droits et vos devoirs en tant qu'employé;
- Participe à la reconnaissance de votre profession.

Pour les (futurs) parents et (futurs) professionnels, le RPAM :

- Vous donne une explication de 1^{er} niveau sur les contrats et le cadre légal des relations employeur-salarié, afin de prévenir les conflits;
- Vous oriente vers les interlocuteurs Petite Enfance appropriés (la responsable travaille en partenariat avec la CAF, la PMI, les Mairies, l'Inspection du travail...);
- Vous apporte des outils pédagogiques et éducatifs concernant le développement, l'éveil et la socialisation des jeunes enfants;
- Vous propose des temps conviviaux pour rompre l'isolement des assistants maternels et des parents, et pour proposer des temps favorisant l'éveil et la socialisation des jeunes enfants.

Prêt de jeux :

Essentiel pour provoquer le partage, le jeu améliore la relation entre les enfants mais aussi entre les enfants et les adultes. Afin d'améliorer l'offre et la qualité de l'accueil à domicile et de participer à la professionnalisation des assistant maternels, le RPAM propose, depuis janvier 2015, un service de prêt de jeux.

Ce service est gratuit et à destination des assistants maternels et parents de jeunes enfants du territoire de Callac-Argoat.

Horaires du Relais :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h30	Permanence et Accueil sans RDV de 10h à 12h	Permanence ou Espace Jeux de 9h30 à 11h30 selon planning	<i>Fermé</i>	Accueil sur Rendez-vous	Permanence ou Espace Jeux de 9h30 à 11h30 selon planning
13h30-17h	Accueil sur RDV	Accueil sur RDV	<i>Fermé</i>	Accueil sur RDV	Accueil sur RDV



Contact : Elodie Riou, Educatrice de Jeunes enfants, animatrice du Relais Parents Assistants Maternels
Tél : 06.76.12.11.33 ou 02.96.45.85.00
mail : ram-callac@wanadoo.fr



EHPAD

Zoom sur l'EHPAD

Le CCAS a voté, en novembre, à la majorité moins une voix, un nouveau fonctionnement pour le service cuisine de l'EHPAD Verte Vallée.

Suite à l'obligation légale de modifier le système d'achat des fournitures alimentaires, des difficultés se sont faites sentir.

Pour y remédier, le CCAS a pris la décision d'embaucher un chef gérant venant du secteur privé, une externalisation de poste.

Le cahier des charges, nécessaire à l'appel d'offres, a été rédigé avec l'aide des agents de la cuisine.

Très détaillé et précis sur le profil du chef gérant, il a permis de sélectionner une entreprise moyenne, PME solide, sachant conserver ses mêmes clients pendant plus de 25 ans.

Les repas seront toujours préparés dans la cuisine de l'EHPAD ; **il n'est pas question ici de cuisine centrale extérieure.**

Les agents de la cuisine sont bien évidemment maintenus sur leur poste.

L'EHPAD compte sur une valorisation des acquis en diététique, repas modifiés, régimes, variétés des menus, animations, hygiène...

Bref, toutes les composantes nombreuses et très techniques de cette profession exigeante.





Social

Repas des Aînés

Le 6 novembre dernier, comme le veut la tradition, nous nous sommes retrouvés autour de Madame MACE, directrice de l'EHPAD, des élus et membres du CCAS pour partager un moment de convivialité, d'amitié et de chaleur humaine avec les anciens de notre commune.

Cette journée spéciale dédiée à nos aînés est attendue par bon nombre d'entre eux et nous sommes toujours heureux de les accueillir !

Nous avons, à cette occasion, eu une pensée pour ceux qui étaient absents, parce que fatigués ou malades, et un moment de recueillement pour celles et ceux qui nous ont quitté cette année...

Ce repas et cette bonne après-midi de joie partagée, de chansons et de danses, animée dans la bonne humeur par John, nous a fait momentanément oublier le climat économique, social et sécuritaire que nous connaissons en cette époque troublée, où notre pays, mais aussi l'Europe et le monde ont été la cible d'attentats terribles, d'une guerre larvée qui ne dit pas son nom et qui laisse derrière elle des familles endeuillées et une France angoissée...

Cette journée est une parenthèse dans le quotidien, un moment d'échange auquel notre municipalité est attachée, tout comme elle est attachée à prendre soin de tous et à témoigner respect et soutien à nos anciens tout au long de l'année.



C'est pourquoi, sur notre territoire, tout est mis en œuvre pour faciliter la vie de nos aînés, du maintien à domicile jusqu'à l'hébergement à l'EHPAD.

Sachez que les élus que nous sommes travaillons dans ce sens, que ce soit au niveau municipal, communautaire, avec le Département et l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Pour terminer, un grand merci à tous ceux qui se sont engagés dans le travail associatif et la solidarité : sans vous, Callac ne serait pas Callac !

SANTÉ ET BONHEUR POUR TOUS



Nini



Jean



Odile



M.le Docteur Le Men, doyen de l'assemblée.

Liste des gagnants à la loterie lors du repas CCAS du 06 novembre 2016

Mme Marie Le Corre
Mme Irène Le Bolc'h
Mme Augustine Calvez
Mme Marie-Thérèse Rolland
Mme Jeannick Corbel

Mme Anna Goulard
M. Hubert Jointre
M. Yves Prigent
M. Ivan Humbert
M. Arsène Rolland



Avenir des Ecoles Rurales



Les municipalités ont toujours eu à cœur de proposer aux parents d'élèves les meilleures écoles possibles : personnels, locaux, matériels, cantine. Le budget alloué aux écoles de Callac, fonctionnement et investissement, s'est élevé à 378 763,41€ en 2015. 2016 n'est pas terminé, nous n'avons pas encore les chiffres.

Une école de qualité est un des moyens de tendre à l'égalité de l'offre éducative pour les élèves.

Depuis une dizaine d'années, nos deux écoles primaire et maternelle, subissent une baisse importante de leurs effectifs : de 2000 à 2016, le nombre d'enfants a chuté d'environ 50% ; c'est énorme.

Cette diminution est due à un déclin démographique continu dans les zones rurales, (tassement de la natalité, population vieillissante, tissu économique non porteur...)

Nous avons voulu anticiper l'avenir au lieu de le subir.

Le RPI a donc accepté la proposition de l'Education Nationale, à savoir restructurer en parallèle Bulat-Pestivien et Callac.

Bulat-Pestivien devient une école bilingue breton-français et Callac à terme, fusionne maternelle et élémentaire, suivant le schéma :

L'engagement des 2 communes du RPI Callac/Bulat-Pestivien :

- **Année scolaire 2017-2018** : scolarisation de tous les élèves monolingues à Callac, qui garde définitivement une maternelle bilingue.

- **Année scolaire 2018-2019** : fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire de Callac en une seule école. Cette école reste en RPI avec Bulat-Pestivien qui accueille dans ses deux classes bilingues les enfants de 2 à 11 ans.

- **Année scolaire 2019-2020** : pas de nouvelle restructuration.

L'engagement de l'Education Nationale :

- **Année scolaire 2017-2018** : fermeture d'une classe monolingue à Bulat-Pestivien.

- **Année scolaire 2018-2019** :

*direction unique de l'école primaire à Callac et maintien d'une direction à Bulat-Pestivien.

*transformation d'un « poste classe monolingue » de Callac en un poste "plus de maîtres que de classes", ayant pour vocation le traitement de la difficulté scolaire et l'aide aux projets. Ce maître + sera un renfort : il s'occupera des enfants de moins de 3 ans, gèrera les décroissements, approfondira une langue étrangère, répondra aux difficultés des enfants, animera des ateliers lecture etc... et ce sur Bulat et Callac. Son rôle sera totalement différent de celui du maître RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

- **Année scolaire 2019-2020** : maintien des deux écoles dans la configuration de l'année scolaire précédente en nombre de postes, même en cas de baisse des effectifs.

Nous tenons à rappeler que cette convention a été discutée, puis acceptée par les enseignants et le personnel ATSEM, et bien sûr portée par les élus à l'unanimité. Pendant trois ans, nous consolidons nos écoles quelque soit le nombre d'enfants, et nous n'avons pas à lutter au bras de fer contre l'Education Nationale au moment de l'établissement de la carte scolaire et des fermetures de classes envisagées.



Catherine Rolland,
Adjointe aux affaires scolaires.

Maisons Fleuries 2016



Le jury est passé jeudi 16 juin dans les rues et routes de la Commune pour apprécier les jardins et potagers fleuris de Callac.

Ce jury était composé de mesdames Marie-Thérèse Le Corvez de Carnoët et de Hélène Million de Ploumagoar, accompagnées de madame Lise Bouillot et de messieurs Maurice Vanbatten et Alain Prevel.

Dans l'ensemble, le jury a noté une nette amélioration dans la plupart des lieux visités : couleurs, formes, végétaux variés, beaucoup de travail et de passion.

Merci à toutes et à tous.

Palmarès du Concours de Fleurissement et d'Embellissement des Villes et Villages 2016

Catégorie : Potagers fleuris

Première : M^{me} Marie-Claire Le Quéré, rue Noalédik

Deuxièmes exæquo : M^{lle} Amandine Morcet, Kermabilias

M. Antoine Guénégo, Pen ar Run, dans des genres très différents.

Catégorie : Petits jardins, surface < 1 000 m²

Premiers : M^{me} et M. Bescont, Boulevard de Kerlossouarn

Deuxièmes exæquo : M^{me} et M. Verhaegen, rue du Docteur Laënnec

M^{me} et M. Guénégo, rue de la Fontaine

M^{me} et M. Riou, Croas Barzic

M^{me} et M. Le Bris, Croix Kerminou

Catégorie : Grands jardins, surface > 1 000 m²

Première : M^{me} Danielle Guénégo, Pen ar Run

Deuxième : M. Patrick Morcet, Kermabilias, à un ½ point

Troisième : M^{me} Marie-Claire Le Quéré, rue Noalédik.

Catégorie : Très petits jardins : façades, balcons, cours, terrasses, murs

Premier : M. Pierre Le Guen, 4 rue Lavanant

Deuxième : M^{me} et M. Corbel, Kermabilias

Troisième : M^{lle} Sophie Lachever, venelle du Moulin

Coup de cœur : M^{me} Guezno, rue de la gare.

Le jury a particulièrement apprécié le fleurissement de la ville et la richesse des jardinières installées. Un dernier mot pour le parc de l'EHPAD, qui cette année se développe encore et reste très prometteur.



Bravo à tous



Rappels

Point propre !!!

Trouvez l'erreur?



Le bien vivre ensemble.

L'incivilité est le manque de civilité.

C'est un comportement qui ne respecte pas les règles de la vie en société comme la politesse, le respect d'autrui, la courtoisie, l'ordre public, c'est-à-dire ce qu'on attend d'un individu « normalement civilisé ».

L'impolitesse, les crottes de chiens, les nuisances sonores des véhicules notamment celle de certains 2 roues, le tapage, la petite délinquance, la vitesse excessive, les tags, les ordures déposées n'importe où, le stationnement sauvage, le non-respect de la signalisation routière, etc...

Ces incivilités sont exaspérantes... pour les autres !

Fort heureusement, Callac n'est pas une ville connue pour sa délinquance et sa saleté, mais elle n'échappe pas à ces désagréments du quotidien. Les auteurs ne sont pas toujours conscients de faire un acte incivil. Il suffirait peut-être de le leur faire remarquer tout simplement.



(voir Tud Kallag de juillet 2016 p.9)



Nous comptons sur VOUS

Site Internet de la commune de Callac



adresse du site :
mairie-callac.fr



Callac, petite ville à la campagne, vous accueille !

Au cœur de l'Argoat, pays de pierres et de forêts, Callac, commune labellisée Station Verte et capitale de l'Épagneul Breton, allie commodités, ruralité et authenticité... rythmé par une forte vie associative !

[En savoir plus](#)

Flash Infos



Travaux de réaménagement de l'ancien foirail

Histoire de Callac

[En savoir plus](#)

La ville en images

[En savoir plus](#)

Plan de la ville

[En savoir plus](#)

Boîte à idées

[En savoir plus](#)

Novembre

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

2011/2016 - 14/12/2016
PORTRAITS CROISÉS

2013/2016
CONCERT DE L'AVANT

[Voir les événements](#)

Aujourd'hui Samedi 26

10:10
L'AVANT

10:10
L'AVANT

[Callac pratique](#) [En un Clic](#)

[Annuaire santé](#) [Station verte](#)

Le site internet de la commune vous attend !

Mis en ligne à la fin de l'été, il vous permet un accès à toutes les informations relatives à la vie de Callac : économie, culture, loisirs, tourisme, jeunesse et éducation, santé et action sociale...

Sonya Henrionnet, chargée de communication de la Commune, le met à jour très fréquemment. Nous vous invitons à le consulter depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone portable !

Quelques chiffres sur le mois de décembre : le site a été consulté 514 fois par 399 utilisateurs différents, pour un total de 2035 pages vues. Les internautes ont consulté en moyenne 4 pages par visite.

La version en breton est actuellement en construction, afin de promouvoir et valoriser notre belle langue.

L'aide et les suggestions des Callacois pour enrichir le site sont toujours les bienvenues !

Adresse du site : <http://www.mairie-callac.fr>





Les reconnaissez-vous ?

Photo A : Année 1982



Photo B : Année scolaire 1996-1997



Vous trouverez les réponses p. 26



Vie
Associative

La Pierre le Bigaut, Mucoviscidose 2016

RECORD BATTU !!!



Les trois co-présidents de la Pierre Le Bigaut, Daniel BERCOT, Dominique FOIS et Yannick CORNANGUER, ont réuni plus de 400 bénévoles à la salle des fêtes de Callac, le jeudi 10 novembre, pour annoncer ce fantastique résultat de 520 000€. L'annonce du montant collecté a été mise en scène par des collégiens, et saluée d'un tonnerre d'applaudissements.

Pour la deuxième année consécutive, l'association « La Pierre Le Bigaut Mucoviscidose » franchit la barre du demi-million d'euros collectés. Toujours pour aider la recherche sur la maladie et faire grandir l'espoir. Cela porte le total à près de neuf millions d'euros collectés depuis 1992 !

L'association remercie toutes les personnes ayant contribué au succès de cette année 2016 : participants, bénévoles et partenaires.

Les rendez-vous sont pris pour 2017 :
Dimanche 30 Avril à Belle Isle en Terre pour la 20^{ème} rando mucu
Et samedi 24 Juin à Callac pour la 25^{ème} Pierre le Bigaut.



Callac Culture



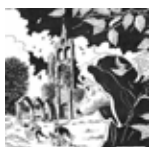
La 5^{ème} édition du « *Concours d'écriture* » a été présentée aux professeurs des écoles et du collège. Le but de ce concours, organisé par Callac Culture, est d'amener les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2, 6^e et de 5^e à « *oser présenter* » un texte écrit qui sera évalué par un jury constitué de personnes extérieures au cadre scolaire.

Le thème de cette année est : « *Sac à dos bouclé et baskets aux pieds.....* » Les participants sont invités à réfléchir à des situations dans lesquelles ils feront évoluer des idées de voyages réels ou imaginaires, proches ou lointains, à la mer ou à la montagne, dans une ville ou à la campagne etc...

Le but recherché est que les participants réfléchissent à leurs centres d'intérêts et arrivent à les transcrire sur papier. L'essentiel est de leur faire comprendre que chacun d'entre eux sait écrire et qu'il peut le faire avec plaisir.

Michel Priziac, écrivain, président de l'Association des Ecrivains Bretons et responsable du concours d'écriture, a visité les écoles participantes de Plougonver, Plourac'h, Bourbriac, Duault, Maël-Pestivien, Callac, Locarn et le collège Gwer Halou de Callac (pour un total de 260 élèves). Il a eu un échange long et intéressant avec les élèves. Ceux-ci ont montré un grand intérêt pour cette initiative.

Il a aussi souligné que : « *Stimuler l'envie d'écrire chez les enfants est l'objectif de ce concours d'écriture. La remise des prix, le jour du salon du livre, est l'occasion de féliciter les lauréats et les participants et de remercier leur professeur de leur investissement. La rencontre avec leurs parents est aussi un moment important et apprécié. La présence d'une trentaine d'auteurs et des maisons d'édition permet un échange autour du livre, de la lecture, de l'écriture... Chaque année nous sommes agréablement surpris par la qualité de certains textes.* »



Contact : Président Luciano Proia, tél : 02.96.45.58.84
mail : callac.culture@orange.fr
Site internet : <http://callac-culture.fr>

ACLICS

Association Callacoise de Loisirs et d'Initiatives Culturelles et Sportives.

Un automne très dynamique au sein de cette association :

LA PREMIERE EDITION DU TRAIL DE L'EPAGNEUL

le 30 octobre



L'association a enregistré en 2015 une nouvelle section : le running. Cette section a démarré avec une vingtaine de participants autour du plan d'eau. Puis, après quelques semaines d'entraînements, les initiés se sont émancipés et se sont lancés dans des parcours plus sélectifs. Par la suite, ils ont commencé à s'engager sur les trails de la région.

Rozenn Hidrio-Le Bail, vice-présidente de l'association en charge du running, a alors lancé cette idée d'organiser un trail à Callac sur les magnifiques sentiers de la commune.

Il ne restait plus qu'à trouver :

- un nom : Le Trail de l'Epagneul a fait rapidement l'unanimité.
- une date : le 30 octobre était l'une des seules dates qui restaient au calendrier des courses.
- une cause : là encore la PLB a fait l'unanimité et il a été choisi d'y ajouter la MAJI (maison d'accueil de jour itinérant).

Il ne restait plus qu'à se lancer et retrousser les manches.

Le résultat a dépassé les espérances puisque pas moins de 300 coureurs et 60 marcheurs sont venus sous le soleil callacois.



**Résultats : un chèque de 2 000€ pour la PLB et un autre du même montant pour la MAJI.
Pas mal pour une première !!!!!**

LES AMUSE - GUEULES SUR SCENE

Les 9 acteurs de la troupe de l'ACLICS, se sont produits les samedis 5 et 12 Novembre et le dimanche 13 à la salle de théâtre.

Une comédie en 2 actes de Vincent Durand intitulée « Ciel, mon maire ».

Résumé : *Pierre Dupont-Verdier, député-maire, a accepté de recevoir à son domicile une journaliste d'un magazine féminin qui désire réaliser un article sur lui et sa famille. Il pense que ce reportage pourrait être un bon coup de pub en vue de sa réélection. Encore faut-il que les membres de sa famille se comportent comme il le prévoit, en donnant une image de respect des bonnes mœurs !*

Encore un joli succès puisque la salle s'est remplie pour les 3 représentations et qu'une quatrième date non prévue a été programmée au 10/12.

Là encore, **le bénéfice de 3 600 € a été partagé entre la PLB, la MAJI et l'UNICEF.**

L'Aclics, c'est aussi des cours de Yoga et de l'art floral.



**Pour tous renseignements sur l'ACLICS
contactez Maria Dugué - Tél : 02.96.45.97.66
Rozenn Hidrio-Le Bail - Tél : 06.88.45.28.79 ou
Jean-Pierre Tremel - Tél : 06.73.82.34.11**



Vie
Associative

Le Handball Callacois



Le Handball Callacois abrite depuis 6 ans une section loisirs, cette animation ouverte à tous (hommes, femmes...) permet de pratiquer le handball sans pression et hors compétition. Cette année une vingtaine de personnes assiste tous les mercredis soirs aux entraînements de 19h30 à 21h au gymnase de Kerbuannec.

La section loisirs est avant tout un moyen de pratiquer le handball, de s'entretenir physiquement dans un contexte amical et dans la bonne humeur. Même s'il n'y a pas de compétitions, des matchs amicaux sont organisés contre d'autres équipes loisirs du département. La section loisirs engage également 2 équipes lors du traditionnel tournoi de Noël organisé par le club.

Pour ceux qui seraient intéressés, il est toujours possible de venir assister à un entraînement et bien sûr d'y participer. Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

Pour tous renseignements contacter : Yannick Le Felt (responsable section loisirs) Tél : 06.63.94.32.77

L'association des Amis

L'association compte de nombreux clubs de loisirs, sportifs et culturels qui ont tous pour but de permettre aux français et aux anglophones de Callac et alentours de se rencontrer, s'apprécier et se lier d'amitié :

- cours de français (4 niveaux) et conversation française
- clubs de Tir à l'arc, Peinture, Photos, Jardinage, Randonnées, Chorale

les 2 dernières sections :

- le club «Sorties Locales» qui, sous l'impulsion de Francis Le Lay, permet de découvrir les richesses du patrimoine local
- le club Gourmandise pour goûter de nouvelles saveurs, essayer de nouveaux restaurants, échanger des recettes, partager des repas ou des gâteaux entre amis...

Les membres des différents clubs se réunissent à plusieurs reprises au cours de l'année : échanges de livres, échanges de plantes, soirées irlandaises, sorties restaurant, barbecue ou journée « cochon grillé », vernissages avec buffet et pot de l'amitié ...

L'Association Des Amis participe activement à la vie locale : exposition photo en mai, de peinture en juin-juillet, expositions diverses à l'EHPAD de Callac, reportage photos pour le Trail de l'Epagneul ou encore concerts par la Chorale Des Amis. Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux adhérents ; nous aimerions en particulier compter plus de français dans nos rangs.

**Contact : la Présidente, Catherine Sinclair Tél :02.96.45.95.94 ou catherine_sinclair@orange.fr
ou visitez notre site internet : www.associationdesamis.com**

Syndicat d'Initiative



Notre nouvelle agglomération territoriale devient réalité à partir de janvier 2017.

Notre territoire aura ainsi la possibilité de s'inscrire dans de nouveaux projets de développement.

En ce qui concerne le tourisme, nous aurons un office de tourisme et des bureaux d'informations touristiques.

Pour Callac, il n'y aura pas de changement. En effet le bureau d'information touristique aura son siège dans la maison de l'épaveur breton, place du 9 avril.

Le syndicat d'initiative, dissous en décembre 2016, a été créé, ne l'oublions pas, en 1958 par le docteur Rébillé pour faire connaître le patrimoine local.

Don du sang

En 2016, 3 collectes ont eu lieu à la salle des fêtes de Callac.

Le bilan de l'année est assez décevant mais conforme à la tendance nationale. Pourtant les besoins sont de plus en plus croissants.

101 poches ont été prélevées, soit une moyenne de 33 par collecte.

L'indice de générosité au niveau régional est de 4,6 % (calculé sur les personnes en âge de donner).

Pour Callac, cet indice est inférieur à 3,6 %.

Dans l'association, nous sommes certains qu'il est possible de faire mieux.

Callac est réputé pour sa générosité.

Il suffirait peut-être de communiquer davantage sur le sujet.

Vous ne pouvez plus donner ? Participez quand même à la promotion du don en en parlant autour de vous ou en nous rejoignant au sein de l'association.

Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans.

*Une fois arrivé sur la collecte, et après avoir été accueilli par une secrétaire de l'EFS qui enregistre son inscription, le candidat au don remplit un questionnaire pré-don.

*Puis il est reçu par un médecin pour un entretien confidentiel, qui s'assure que le don ne présente pas de risque ni pour lui ni pour le receveur.

*Déclaré apte, le donneur signe alors une fiche qui matérialise son consentement, contresignée par le médecin.

*Il est ensuite accueilli par une infirmière qui prélève les tubes échantillons qui serviront aux analyses.

*Le prélèvement peut alors commencer, pour une durée moyenne de dix minutes.

*Une collation est ensuite offerte.

Après un don de sang, il est important de se restaurer et de s'hydrater.

Il faut compter entre 30 et 45 minutes pour l'ensemble du parcours du donneur.

En 2017, seulement 2 collectes seront programmées à Callac : le 09/01 et le 30/10.



Contact : Ernest Le Vern : 07.87.02.64.88 ou Jean-Pierre Trémel : 06.73.82.34.11



Vie
Associative

USC

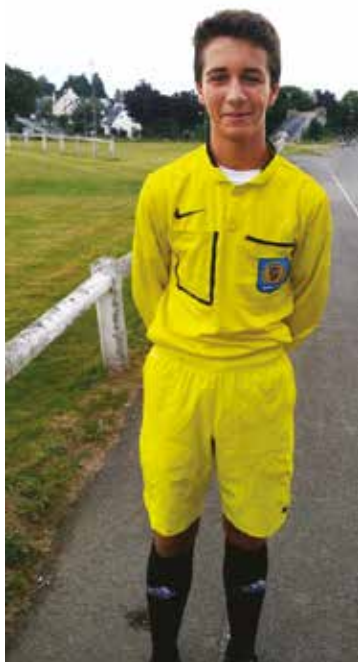
Cette saison, les effectifs de l'USC sont en légère hausse avec un peu plus de 150 licenciés.

Les résultats, en ce début de saison, sont très satisfaisants, notamment en ce qui concerne l'équipe fanion, et celle des moins de 18 ans. Un match de football est dirigé par un arbitre chargé de faire appliquer les règles. C'est une fonction ingrate, mais aussi indispensable. Chaque club doit avoir un ou plusieurs arbitres. A Callac, qui évolue en première division de district, nous n'avons qu'un seul arbitre. Il faudrait en avoir 2, pour ne pas avoir de sanctions financières ou sportives. (Si nous n'en trouvons pas un deuxième cette saison, nous ne pourrions pas faire jouer plus de 2 mutés l'an prochain).

L'arbitre, comme les joueurs, peut évoluer en fonction de son niveau. Il démarre dans les plus petites divisions et peut être amené à diriger des équipes plus huppées.

L'arbitre de Callac est un jeune arbitre de 17 ans, Guillaume Le Jeune. Nous sommes ravis de vous le présenter.

Guillaume était joueur dans notre fameuse équipe des moins de 15 ans qui a atteint la finale de la coupe départementale la



saison 2014-2015.

La saison suivante, il a souhaité s'intéresser à l'arbitrage et a passé l'examen à l'automne 2015. Puis il a commencé sa formation avec à chaque fois des appréciations flatteuses de ses formateurs. Il a gravi les échelons et est devenu très vite un arbitre de ligue.

Aujourd'hui il arbitre régulièrement des matchs de haut niveau en U15, U17 et même U19 (en championnat DH élite U15 : En Avant Guingamp - As Brest le 26/11/16 ou encore en championnat national U17 : En Avant Guingamp - As Brest le 01/10/16 et aussi en championnat DH U19 : Stade Briochin - FC Lorient le 22/10/2016). Il est régulièrement cité en exemple par les instances du district et de la ligue et nous en sommes très fiers. C'est une image très positive de notre Club.

Nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir. Si vous aussi vous êtes intéressés par l'arbitrage, contactez-nous.

Contacts co-présidents :

Karine Le Merrer tél : 06.72.66.46.72

Jean-Pierre Trémel tél : 06.73.82.34.11

Hermine Callacoise

Rétrospective

Dans l'édition de décembre 2015 nous vous annonçons la mise sur pied d'une section féminine de rink-hockey. C'est chose faite. Cette équipe est formée de joueuses issues des clubs de Callac et Quintin. L'équipe est engagée en Championnat national féminin, mais aussi cette saison en championnat de Bretagne "mixte" où elle joue crânement sa chance tous les week-ends (moyenne d'âge de l'équipe moins de 18 ans) contre des garçons. Bonne chance à elles !

Juin 2016 fut un moment fort pour le club.

Les 4 et 5 juin, le championnat de France des régions de rink-hockey des U15 et U19, organisé par notre club à Callac, s'est terminé par la victoire du Nord 12 pts, Rhône-Alpes 7 pts, Pays de Loire 4 pts, Ile de France 2 pts, Bretagne 2 pts. Nous profitons de cette tribune pour remercier le public venu nombreux ainsi que nos sponsors. Le gala du 11 juin a connu lui aussi un vif succès puisque les tribunes du gymnase A. Monfort étaient comblées.

Octobre : grand stage à Callac de patinage artistique et danse sur roulettes, nous avons reçu 80 patineurs dans une super ambiance !

Merci à Guillaume et Anne Sophie. Merci à tous les parents, entraîneurs et à tous les patineurs.

Pour que ce tour d'horizon soit complet, nous rappelons que nos petits hockeyeurs ont participé à plusieurs tournois de hockey à 3 dont un organisé à Callac ; que 14 patineurs du groupe artistique se sont présentés à des compétitions régionales et ont obtenu 6 podiums lors de la dernière, face à une centaine de compétiteurs.

Voilà pour le moment notre année 2016. Mais en cette fin d'année nous pouvons annoncer un grand moment pour l'année à venir : les 40 ans du club. Nous nous attelons d'ores et déjà à l'organisation de cet anniversaire...



Contact : Président Guy Le Boulc'h tél : 02.96.21.65.79

mail : menezkerespers@orange.fr

L'Argoat Judo Club Callac



Les judokas du mercredi

Le club compte 35 adhérents au judo, 11 à la gym même, une quarantaine à la gym du jeudi et 50 à la zumba. Notre secrétaire Nathalie Dufosse étant dans l'obligation de nous quitter, le bureau se compose maintenant de la présidente Stéphanie Collin, la secrétaire Danielle Willett et d'un trésorier Philippe Adam. Nous souhaitons bonne continuation dans le sud à Nathalie.

Nous avons pour projet une première remise de grade ainsi qu'un arbre de Noël avec des cadeaux du Père Noël pour les enfants de la gym, le mercredi 14 décembre suivi d'un pot pour tous les adhérents. Tout au long de l'année les judokas participeront à différentes compétitions dans tout le département. Et pour finir, le samedi 17 juin, une démonstration de judo sera organisée au gymnase de Kerbuannec. L'entrée sera libre et gratuite. Ce même jour aura lieu la deuxième remise de grade des judokas.

Nous voudrions aussi remercier tous les judokas qui nous représentent dans les différentes compétitions souvent éloignées.

Merci à tous les adhérents pour leur participation, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous aident de toutes les façons. Et merci à notre prof Sandra Melguen qui assure tous ces cours avec dynamisme.

**Contact : Présidente Stéphanie Collin, tél : 06.31.91.39.75
mail : collin.goazmay@orange.fr**



Nos petits gymnastes du mercredi

Le Secours Populaire



Au cours du deuxième semestre de cette année, notre association « le Secours Populaire » a poursuivi ses activités rappelées dans le précédent numéro du bulletin d'information de la commune.

Tous les quinze jours, le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30, le comité reçoit des personnes en difficulté, pour leur venir en aide. Les situations personnelles et familiales sont examinées dans la discrétion et selon les règles mises en place par le secours populaire au plan national. Si la base de nos interventions est « l'aide alimentaire », nous intervenons plus largement au plan social. Cet été, en relation avec le comité départemental, nous avons permis à des enfants, accompagnés par une bénévole de notre comité local, d'aller en car puis en bateau passer une journée à l'île de Groix. Nous avons également aidé quelques familles à bénéficier d'un séjour de vacances de deux semaines dans des caravanes appartenant à la fédération départementale du Secours Populaire.

Dans le même état d'esprit, nous avons participé à l'animation du 20 novembre consacrée à la journée mondiale des droits de l'enfant.

Dans le contexte international découlant des conflits au Moyen Orient, nous avons apporté notre contribution, dans la mesure de nos moyens pour venir en aide aux familles de réfugiés.

TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NOTRE.

Même si les distributions n'ont lieu que 2 fois par mois le mercredi, nous pouvons recevoir les familles en cas d'urgence, sur simple appel téléphonique à votre mairie. Pour Callac le tél : 02.96.45.81.30

Le financement de ces différentes actions est assuré par les subventions des communes, les dons des particuliers, les recettes des concours de cartes et de boules que nous organisons, ou qu'une association de boulistes organise en notre faveur, et essentiellement par le produit de la vente des vêtements du vestiaire. Ce vestiaire est ouvert à tout public. Son organisation demande un travail considérable de la part des bénévoles : tri, rangement, manipulation. Il nous permet aussi d'organiser deux braderies annuelles de vêtements ainsi que divers objets : vaisselle, linge de maison...

Les maquettes et sculptures



Dans le village de Keroux, Marcel, une figure callacoise vient de fêter ses 88 printemps. En retraite depuis 28 ans, Marcel est un homme très attachant et sympathique. Il est toujours très occupé entre son jardin, sa maison et son passe-temps :

la sculpture et le modélisme sur bois.

Je le retrouve alors qu'il est derrière sa bilig à faire des crêpes.

Tud Kallag : Bonjour Marcel, ça sent bon !

Marcel LE NOHAIC : Entre ! Tu prendras bien un crêpe ?



TK : Volontiers, mais je ne suis pas venu pour cela.

MLN : Je sais, on m'a dit que tu voulais faire un mot pour le bulletin municipal sur mes trucs en bois.

TK : Oui effectivement, il paraît que tu as fabriqué beaucoup d'objets et de maquettes en bois.

MLN : Oui j'en ai fait pas mal, mais tu ne verras pas tout car j'ai fait des cadeaux à mes enfants, mes petits-enfants et mes copains.

TK : Quand as-tu commencé ?

MLN : Ce n'est pas tout récent. Adolescent, pendant la guerre, je sculptais déjà des pipes avec un petit canif. Mais c'est surtout à la retraite que c'est devenu une passion. J'ai commencé à passer beaucoup d'heures dans mon atelier.



L'une de mes premières pièces a été le camion de fioul. Il faut croire que mon travail me manquait puisque mon dernier métier était livreur de fioul aux Ets Fichou.



TK : Tu travailles avec quelle essence ?

MLN : Du hêtre vert. Je plonge les bûches dans une baignoire d'eau. Elles peuvent y rester pendant plus d'un an. Ainsi le bois est tendre et souple lorsque je le travaille.



Ensuite, il faut laisser la pièce à l'ombre pour qu'elle sèche et que le bois ne craque pas.



en bois de MARCEL LE NOHAIC

TK : Comment choisis-tu le thème ?

MLN : Je n'ai aucune méthode, lorsque je vois quelque chose qui me plaît, je le fais. Il y a quelques années, je suis allé en vacances dans le centre de la France et j'ai fait une balade en calèche. Une fois rentré à Callac, j'ai reproduit cette calèche, son cheval et son cocher. Mais je ne réussis pas toujours comme je le voudrais. Un ami m'avait demandé de le sculpter sur une pipe. Ce n'était pas vraiment ressemblant.

TK : Avec quels outils travailles-tu ?

MLN : Viens voir mon atelier, ce n'est pas très bien rangé mais moi je m'y retrouve et c'est là l'essentiel.

TK : Ca sent bon le bois et le vernis !

MLN : Oui, j'ai bricolé un peu ce matin. Voilà mes outils : un vieux tour à bois que j'ai fabriqué moi-même, des ciseaux de toutes les tailles, des couteaux et un combiné à bois. C'est un cadeau que je me suis fait pour mes 80 ans.

TK : Je te remercie, Marcel, et je te souhaite de continuer le plus longtemps possible. Et pourquoi ne pas présenter tes œuvres dans une exposition ? Je suis sûr que les Callacois seraient très intéressés ?

MLN : Oui, si l'occasion se présente.

TK : Une autre chose Marcel, pour les crêpes, ne change pas la recette, elles sont délicieuses.





Minorité

EXPRESSION LIBRE

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par le groupe de la minorité et n'engagent que leurs auteurs.

Le Maire, en tant que « directeur de la rédaction » se réserve un droit de réponse immédiat, ainsi qu'il l'a été décidé en commission.

Alors que l'on s'apprête à accomplir le traditionnel cérémonial des vœux ; de sombres nuages s'amoncellent dans le ciel de cette nouvelle année 2017.

Nous avons donc salué et approuvé la décision de notre maire d'accueillir une famille de réfugiés. Mais, bien que de nombreuses petites villes rurales de Bretagne accueillent à l'heure actuelle des réfugiés, l'appartement vacant de l'ancienne école Sainte-Anne reste vide. On invoque les freins administratifs et sociologiques pour expliquer cette situation. Mais pourquoi préciser dans la presse que cet accueil était réservé aux seules « familles de réfugiés syriens » ? Il y aurait donc de bons réfugiés, les Syriens, et de mauvais réfugiés originaires d'Irak, du Darfour ou d'Afghanistan ? Ce type de déclaration nuit au message humaniste du départ et c'est plus que regrettable. Cette discrimination n'est pas propre à encourager les éventuels candidats à venir chez nous.

D'autre part, contrairement à ce que beaucoup pensent, le projet minier de Variscan mines est toujours « en marche » comme l'est aussi le ministre qui a accordé et signé l'arrêté de prospection. L'extraction minière menace donc toujours notre sol et notre réserve en eau potable ainsi que, par voie de conséquence, la principale activité économique locale, essentielle et pérenne, l'agriculture.

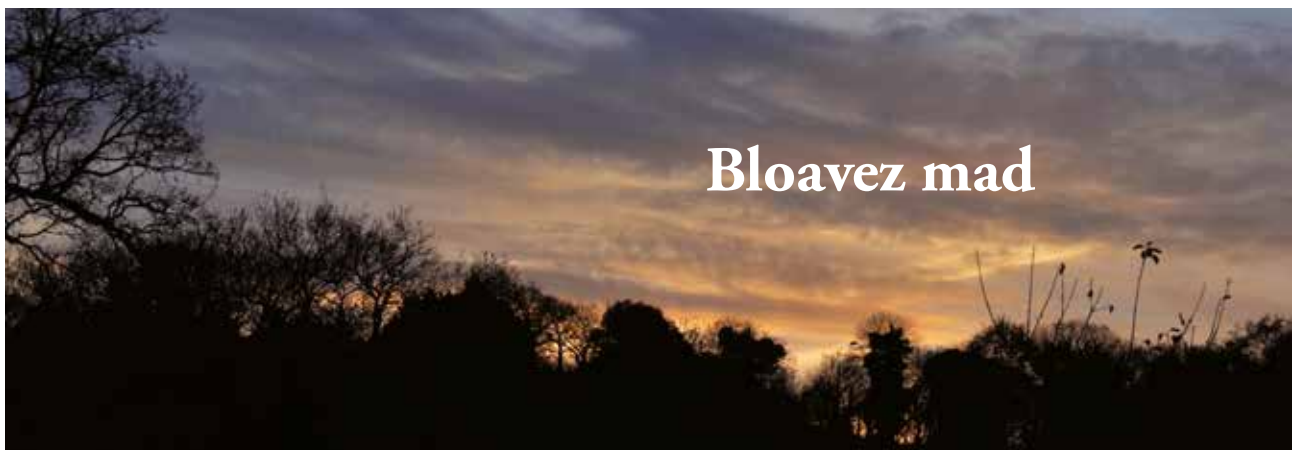
C'est donc toute la population qui doit se mobiliser contre ce projet purement spéculatif qui ne profitera pas à l'économie locale mais à des intérêts financiers à l'autre bout de la planète et peut-être à quelques intermédiaires sans scrupules. C'est pourquoi, nous regrettons que notre maire n'ait pas rejoint les communes (Plourach , Grâces , Ploumagoar, Gurunhuel...) qui ont décidé de prendre un arrêté municipal d'interdiction de survol à très basse altitude d'aéronefs équipés d'émetteurs d'ondes électromagnétiques destinés à « échographier » notre sous-sol . Notre maire craint le ridicule d'être « retoquée » par notre préfet. Même si cela devait être le cas, ce geste conserverait une portée symbolique pour exprimer notre opposition à cette opération malsaine, inutile et spéculative.

Rappelons que le manque de minerai n'est absolument pas démontré, que des tonnes d'or dorment dans les sous-sols des banques et qu'on pourrait recycler 1kg d'or dans 1 tonne de cartes mères grâce au dynamisme de l'innovation technologique, 1kg comparé aux 3g qu'on extrait actuellement d'une tonne de roche dans certaines mines !

Enfin, force est de constater que Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération ne fait pas l'unanimité des élus. Seulement 63,16 % des communes ont émis un avis favorable alors que dans les six autres nouvelles communautés d'Agglomération du département, ce sont en général plus de 90 % des communes qui ont approuvé leur projet de fusion (85,7 à 100%).

Ceci traduit bien les inquiétudes que suscite le montage financier incohérent et dispendieux de par son étendue que constitue GPAAAgglo. Nous sommes donc surpris par l'enthousiasme de notre maire qui, il y a peu, défendait avec le même entrain la fusion avec Poher Communauté. On nous explique là aussi que tout est de la faute des autres. Quoi qu'il en soit, il faudra maintenant faire avec, et assumer toutes les conséquences, fiscales notamment, en particulier au niveau de la CFE des entreprises, alors que Monsieur le préfet des côtes d'Armor qui a mené tambour battant tout ce chantier vient de s'envoler vers de nouveaux horizons.

Il nous reste, malgré tout, à souhaiter à tous les citoyens callacais une bonne année 2017, en espérant qu'ils sauront faire preuve de discernement et de détermination afin de dérouter les nuages qui se profilent à l'horizon.





Majorité

DROIT de REPONSE IMMEDIAT

Ainsi qu'il en a été décidé, le Maire peut répondre à la Minorité



Le premier paragraphe est supprimé, car traitant de politique nationale. Le bulletin n'est pas une tribune politique et ne doit évoquer que les seules affaires de la Commune.

-Réponse pour les réfugiés :

Insinuer que nous ferions un choix entre réfugiés d'origine ethnique ou géographique différente est indigne, et jette la suspicion sur notre action.

La décision d'ouvrir le logement de Ste. Anne faisait suite à une demande d'urgence absolue pour des familles Syriennes, de la part de l'Etat.

Notre délibération, prise à l'unanimité, prévoit de rentrer dans la filière mise en place par l'Etat, apportant une aide administrative et financière indispensables pour des personnes issues d'un pays en guerre.

Nous ne sommes pas armés pour aider psychologiquement des réfugiés traumatisés.

L'appartement est identifié par la cellule interministérielle comme adapté aux handicapés : c'est pourquoi l'Etat compte nous confier une famille avec des blessés ou handicapés, ce qui rallonge les délais.

Mais nous poursuivons, ainsi que de nombreuses communes françaises, nos demandes auprès de Coallia et des ministères concernés.

-Réponse pour Variscan mines :

Nous préférons suivre des voies légales, car nous pensons que seules les actions ayant une chance d'aboutir sont utiles. Prendre un arrêté (ou une délibération) dont on sait qu'il est illégal, (la commune n'ayant pas la compétence du survol de son territoire), ne sert à rien, pire c'est une faute même symbolique. Variscan ne s'y trompe pas, qui attaque au tribunal administratif 5 communes.

Et qui paiera : le maire délibérément fautif ou la commune mise en cause par son maire ?

Et cela ne ridiculise pas « notre maire » mais bien les citoyens.

-Réponse pour la fusion GP3A :

Oui, il n'y a bien que 63,16 % des communes qui ont voté pour la fusion. Hormis le fait que c'est une majorité absolue, il faut savoir lire les chiffres :

Ces communes ont voté NON car :

-beaucoup voulaient un périmètre équivalent au Pays de Guingamp + Callac Argoat (105 000 habitants)

-certaines sanctionnaient le préfet pour son autoritarisme (rien à voir avec la fusion)

-certaines voulaient une autre fusion, avec Poher, avec Lanvollon...

-certaines voulaient rester seules (autour de Paimpol).

Les 6 autres collectivités à avoir voté oui à 90-100% l'ont fait car le préfet actait leur demande. Ex : Saint-Brieuc fusionnant avec Quintin et Sud-Goëlo.

Je souligne que seules un peu plus de 50% des communes ont adhéré aux schémas départementaux qui leur étaient proposés en France. Sans doute que cette loi NOTRe est mal ficelée ; mais nous ferons avec, sans enthousiasme délirant, mais avec la volonté de travailler pour l'égalité des citoyens.

Un dernier point : le montage financier n'est pas « incohérent » : il suit les prescriptions de la loi NOTRe qui exige une homogénéisation des taux de fiscalité sur le territoire.



Infos

Bornes de recharge des véhicules électriques

Non ! Ce n'est pas un parcmètre !

Une Callacoise s'est inquiétée de voir le stationnement devenir payant à Callac.

L'appareil qu'elle a vu s'implanter sur la place Jean Auffret n'est pas un parcmètre mais une borne de recharge des véhicules électriques.

Cette installation est réalisée par le SDE 22 (Syndicat Départemental d'Énergie). Elle entre dans le cadre du programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Il s'agit du début de la mise en œuvre de la loi du 15.10.2012 : la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Cette loi prévoit de disposer de 7 millions de points de charge pour les véhicules électriques en 2030.

En octobre 2014, Callac-Argoat-Communauté de Communes avait décidé d'adhérer au schéma proposé



par le SDE 22 qui prévoyait l'implantation de 7 bornes sur le territoire de la com-com.

Soit : 2 bornes à Callac et 1 borne à Maël-Pestivien, Duault, Lohuec, Plourac'h et Carnoët.

La deuxième borne a été placée Rue de la gare.

Ces travaux n'ont absolument rien coûté à la commune, ils sont pris en charge à 100% par les fonds du programme des investissements d'avenir. Pour recharger son véhicule l'utilisateur devra être équipé d'un badge Brev'Car.

Pour recevoir ce badge, il suffit d'en faire la demande directement au SDE22 (Tél : 02.96.01.20.20 ou sde22@sde22.fr) ou télécharger le formulaire sur le site : www.sde22.fr

Dans quelques temps, un accès sera possible avec un smartphone (QR code).

Espérons que ceci permettra le développement des ventes de véhicules électriques.

Attention au démarchage !



La COP 21 et la loi de transition énergétique ont mis les travaux de rénovation énergétique sur le devant de la scène. Des entreprises indélicates en profitent, sur tout le territoire breton, pour déployer des démarches commerciales frauduleuses. Les 18 Espaces INFO-Énergie bretons font part d'un nombre croissant de pratiques douteuses (discours mensongers, pression du vendeur à signer rapidement, contrats antidatés, tarifs exorbitants, etc.) et appellent les particuliers à la vigilance.

Comment les particuliers peuvent-ils se prémunir ?

Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même. En cas de signature suite à un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un **délaï de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé. Exiger un devis précis** mentionnant les coûts des prestations avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation. Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise est « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier du crédit d'impôt depuis le 1er janvier 2015. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : www.renovation-info-service.gouv.fr.

Certaines entreprises mentionnent des diagnostics obligatoires ou des partenariats avec l'ADEME ou la Région Bretagne, aucun partenariat de ce type n'existe. Le seul diagnostic obligatoire est le diagnostic de performance énergétique (DPE) lors de la mise en vente ou location d'un logement, qui doit être réalisé par un professionnel certifié.

Pourquoi rénover ? INFO-ENERGIE

Maîtriser vos dépenses d'énergie passe aussi par une diminution des besoins de chauffage de votre logement et par l'utilisation d'équipements performants.

Pour améliorer l'efficacité énergétique de votre logement, la réalisation de travaux s'avère souvent nécessaire : isolation du toit, des murs, des planchers, des fenêtres, amélioration du système de chauffage....

Cette démarche vous apportera un **triple bénéfice** : un logement confortable, des factures d'énergie maîtrisées, une augmentation de sa valeur patrimoniale. En outre, les émissions de gaz à effet de serre qui participent au réchauffement climatique se verront limitées.

Pour vous accompagner dans votre effort d'investissement, des **aides financières** existent : le crédit d'impôt pour la transition énergétique, l'éco-prêt à taux zéro, les aides des fournisseurs d'énergie, les aides SOLIA.

Afin d'être **accompagné gratuitement** dans votre projet, n'hésitez pas à prendre contact avec l'ALECOB au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller dans les locaux de l'ALECOB situés à la maison des services publics, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix, ou par mail à : alecob@wanadoo.fr





Etat civil

Etat Civil de l'année 2016

MARIAGES

02/01 HIDRIO Rozenn et LE BAIL Régis
13/02 BOSHER Florence et GARNER Ian

NAISSANCES

date	Nom	Prénom
19.01	COTONNEC	Goulven, fils de Sandrine Philippe et de Goulven Cotonnec
22.01	SAIVE	Axel, fils de Rozen Gilot et de Christophe Saive
09.02	MARTENS	Roxana, fille de Jennifer Martens
30.03	LE FLOC'H	Romane, fille de Céline Huitorel et de Cyrille Le Floc'h
26.04	GUILLERM	Gabin, fils de Karine Lucas et de Gaëtan Guillerm
30.05	GUENEGOU	Tina, fille de Thérèse Poinignon et d'Erwan Guenegou
06.06	CORTI	Mylla, fille de Maryne Corti
14.06	LAGNEAU	Solenn, fille de Sandrine Dufour et d'Antoine Lagneau
29.06	MARTIN	Milo, fils de Laurie Dugué et d'Adrien Martin
02.08	LE FLOC'H	Evan, fils de Laetitia Rolland et d'Arnaud Le Floc'h
21.09	LE MOROUX	Linoï, fils de Chanel Le Hen et de Damien Le Moroux
23.09	KERLEAU	Nola, fille d'Audrey Thomas et de Sébastien Kerleau
30.09	LE DÛ	Maëlys, fille de Solène Le Chatellier et de François Le Dû
21.10	ANJOT	Léna, fille de Lena Lanwenn et de Cédric Anjot
12.11	FEITLER	Maël, fils d'Emmanuelle Bonnaud et de Mathieu Feitler
21.12	DARTUS BAILLY	Léo, fils de Kevin Dartus et de Marine Bailly

DECES

date	Nom	Prénom	Age
01.01	JOUANNET	Marie née LOSSOUARN	85 ans
07.01	GUENNIC	Désiré	76 ans
11.01	OSMONT	Patrick	65 ans
15.01	GODEST	Marie	80 ans
28.01	DERRIEN	Jean Pierre	71 ans
31.01	BOURDON	Anne	87 ans
01.02	LE LAY	Micheline née CHARETON	74 ans
14.02	QUILLIOU	Marie Claire née L'HELIAS	56 ans
15.02	LOZACH	Raymonde née FOUCHER	93 ans
26.02	KERMEN	Jean Jacques	67 ans
29.02	BONHOMME	Augustine	95 ans
03.03	SIMON	Annick née GOURANTON	83 ans
16.03	KERAMBELLEC	Joseph	85 ans
19.03	LE LAY	Raymond	89 ans
25.03	LE LAY	Marie née LE GUILLOUX	89 ans
04.04	BOTTEMINE	Charly	85 ans
05.04	KERHARO	Alain	78 ans
10.04	CONNER	Agnès née DANIEL	87 ans
11.04	LUCAS	Anna née LE BASTARD	93 ans
13.04	LE DENMAT	Laurence née DELIONNET	53 ans
15.04	LE BOULC'H	François	94 ans
27.04	QUEROU	Jeanne née QUERE	91 ans
06.05	FERCOQ	Joseph	80 ans
07.05	CHAMBRY	Antoinette née BLANCHARD	96 ans
08.05	SAVINA	Jean Claude	70 ans
16.05	COZELIN	Christine	88 ans
19.05	GUILCHER	Eugène	92 ans
24.05	LE COZ	Robert	83 ans
26.05	LE MOAL	Marie Thérèse née BOULANGER	85 ans
03.06	TANGUY	Yvon	63 ans
22.06	TOUPIN	Robert	86 ans
28.06	CATHELOT	Francine née MEAUME	89 ans
07.07	GUILLOSSOU	Eugénie née LE CAM	96 ans
12.07	SCOLAN	Eliane née THOMAS	84 ans
17.07	LE FAUCHEUR	François	80 ans
02.08	LE BOULCH	Aliette née LE COZ	88 ans
04.08	OLLIVIER	Yvette née KERAMBELLEC	83 ans
13.08	CLEC'H	Arsène	98 ans
15.08	PRITCHARD	Ronald	70 ans
19.08	LE GALL	Germaine née LE GUYADER	94 ans
07.09	TOUDIC	François	93 ans
30.09	LE BONHOMME	Marie née Le FOLL	89 ans
04.10	GAUDIN	Christiane	67 ans
09.10	SNOWDON	Audrey née ARNOLD	82 ans
11.10	HAMON	Julie née LE CAM	100 ans
09.11	JOLLY	Eric	75 ans
10.11	AUTRET	Maria née ZUK	90 ans
15.11	Le BASTARD	Yvonne née DANIEL	91 ans
22.11	Le GUYADER	Sidonie née GUEGUEN	94 ans
22.11	Le FLOCH	Jean-Pierre	63 ans
13.12	COUZELIN	Jean	83 ans
14.12	Le BORGNE	Yvonne née LUCAS	90 ans
17.12	LOSSOUARN	Simone née KERAMBELLEC	96 ans
18.12	LINCOT	Léontine née MELSCOET	100 ans
19.12	BAILLY	Francis	80 ans
25.12	ROUSSEL	Nicole née MOREL	63 ans
25.12	GUILLOSSOU	Pierre-Yves	47 ans
29.12	DESPRE	Maria	59 ans



Contacts utiles

MAIRIE

Place Jean Auffret - BP 58 - Tél : 02.96.45.81.30

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

le samedi : de 9 h à 12 h

PERMANENCES des ELUS

Madame le Maire

et

Les Adjointes

sur rendez-vous.

ECOLES

Maternelle : Tél. : 02.96.45.52.27

Elémentaire : Tél. : 02.96.45.52.76

Collège : Tél.:02.96.45.50.55

Garderie périscolaire : Tél. : 02.96.45.92.79

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

7bis, rue Louis Morel - Tél. : 02.96.45.59.28

mail : callac.biblio@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16 h 30 à 18 h

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18h 30

Samedi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Connexion Internet : 0,50 € la 1/2heure

SERVICE COMMUNICATION

Sonya Henrionnet est chargée de la communication de la Commune, vous pouvez lui adresser vos propositions d'articles, de documents ou de photos directement à la bibliothèque municipale,

par tél : 02.96.45.59.28.

par mail : callacom@orange.fr

Les avez -vous reconnus ?

Photo B : Année 1996-1997, Ecole maternelle MS de gauche à droite

1^{er} rang haut : Janick Le Felt l'Atsem, Pierre Yves Le Deuff, Clément Pelletier, XXX, Jean Marie Guyomard, Laura Brochen, XXX, Cindy Moysan, Rosalie Coataniec la Maîtresse.

Milieu : Morgane Le Guyader, Maureen Bouillot, Justine Le Moroux, François-Xavier Rivière, Kevin Léon, Briec Trémel, Lisa Larhantec, Lisa Le Diraison, Estelle Le Liard.

En bas : Johann Lozac'h, Justine Léon, Maëla Simon, Nolwenn Le Rahe, Coralie Razer, Mélanie Guyader.

Photo A : Année 1982, Ets Touboulic. de gauche à droite

1^{er} rang : Roland Rinquin, Jean-Pierre Mocaer, Rémy Morvan, Lucien Le Bonhomme, Didier Rinquin, José Le Louarn, Albert Cloarec, Edmond Journaux, Martine Le Gall, Thérèse Touboulic, Janine Cloarec, Martine Touboulic, Yvon Touboulic, Marie Touboulic, Guy Touboulic, Pierre Touboulic.

2^{ème} rang : Gérard Tanguy, Gérard Guillou, Jean-François Le Quère, Bruno Quilliou, Jean-Michel Cloarec, Jean-Yves Lostanlen, Hervé Le Cun, François Rousval, Marie-Thérèse Beuzit, Nicole Boulanger, Gildas Boulanger, Simone Normand, Jean-Claude Bizien, André Tydou, Maurice Scolan.

au centre : Le petit bonhomme, David Cloarec.

OBJETS PERDUS



CLEFS

Papiers

Divers

Etc...

RENDEZ-VOUS

MAIRIE

Trouvés

02.96.45.81.30

PORTABLE

Calendrier cantonal des Manifestations et Fêtes 2017

1/1	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC	8/7	MESSE Pardon 20h	PAROISSE	CHAPELLE DU LOCH	PEUMERIT-QUINTIN
7/1	BOULES	ABC	BOULODROME	CALLAC	9/7	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	ST-NICODEME
7/1	BELOTE	ARC	SALLE DES FETES	CALLAC	9/7	M. Pard. ND Grâce 10h30	PAROISSE	EGLISE	PLUSQUELLEC
7/1	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME	12/7	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
9/1	DON DU SANG		SALLE DES FETES	CALLAC	13/7	FELU D'ARTIFICE/F. NOZ/DISCO	MAIRIE + MELROSE	FOIRAL	CALLAC
12/1	GALETTE DES ROIS ou le 19	FNACA	SALLE KERBUANNEC	CALLAC	13/7	PETANQUE	BKB	BOULODROME	CALLAC
14/1	REPAS	AMICALE POMPIERS	SALLE DES FETES	CALLAC	14/7	BOULES	ABC	BOTMEL	CALLAC
15/1	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN	16/7	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN
19/1	GALETTE DES ROIS ou le 12	FNACA	SALLE KERBUANNEC	CALLAC	18/7	SPECTACLE ENFANTS	CALLAC CULTURE	SALLE DES FETES	CALLAC
21/1	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	19/7	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
21/1	REPAS ou le 28	HANDBALL CLUB	SALLE DES FETES	CALLAC	20/7	PETANQUE	BKB	BOULODROME	CALLAC
26/1	AG	ARC	SALLE DES FETES	CALLAC	23/7	M. Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST BARBE	CALLAC
28/1	REPAS ou le 21	HANDBALL CLUB	SALLE DES FETES	CALLAC	26/7	BOULES	BKB	BOUDROMME	CALLAC
29/1	MESSE Coat Maël 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST. GILDAS	MAEL-PESTIVIEN	27/7	PETANQUE	BKB	BOULODROME	CALLAC
4/2	BOULES	ABC	BOULODROME	CALLAC	29/7	REPAS DE RUE	COMITE DE LA GARE	LA GARE	CALLAC
5/2	BOULES	ABC	BOULODROME	CALLAC	30/7	COURSE CYCLISTE	KBE	CIRC. KERLOSSOUARN	CALLAC
5/2	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC	30/7	INTERCLOCHER		TERRAIN DES SPORTS	DUAILT
5/2	MESSE 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST BLAISE	BULAT PESTIVIEN	30/7	MESSE Pardon St Anne 10h30	PAROISSE	EGLISE	PEUMERIT-QUINTIN
7/2	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME	31/7	VIDE GRENIER	COMITE DE LA GARE	LA GARE	CALLAC
11/2	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	1/8	BOULES	COMITE DE LA GARE	LA GARE	CALLAC
11/2	REPAS	FOOT Loc Duau Carn	SALLE DES FETES	CARNOET	2/8	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
12/2	CONCERT ST VALENTIN	CALLAC CULTURE	Salle des Fêtes	CALLAC	3/8	PETANQUE	BKB	BOULODROME	CALLAC
18/2	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	5/8	CONCERT du pardon	JOLI KOUKOU	EGLISE	ST-NICODEME
18/2	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	6/8	REPAS + PARDON	JOLI KOUKOU	SALLE DES FETES	ST-NICODEME
19/2	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN	6/8	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	EGLISE	ST-NICODEME
25/2	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	6/8	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC
27/2	CONCOURS DE BELOTES	LOISIRS ET DETENTE	SALLE DES FETES	CARNOET	6/8	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST ANNE	BULAT PESTIVIEN
4/3	BOULES	ABC	BOULODROME	CALLAC	7/8	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME
4/3	CARNAVAL	JOLI KOUKOU	SALLE DES FETES	ST-NICODEME	9/8	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
4/3	S. CREPES AL Maël Pestivien	AMICALE LAIQUE	SALLE DES FETES	ST-NICODEME	10/8	PETANQUE	BKB	BOULODROME	CALLAC
5/3	BOULES	ABC	BOULODROME	CALLAC	12/8	BOULES /Pardon	CHEZ FRANCOISE	BOULODROME	MAEL-PESTIVIEN
5/3	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC	12/8	REPAS Moulès-Frites	ES PESTIVIEN+ CHASS	SALLE DES FETES	MAEL-PESTIVIEN
7/3	SOIREE ANIMEE à thème	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME	12/8	MESSE Pardon St Laurent	PAROISSE	EGLISE	MAEL-PESTIVIEN
11/3	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	12/8	MES Pardon St Laurent 10h30	PAROISSE	EGLISE	CALLAC
18/3	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	13/8	BOULES / Pardon	CHEZ FRANCOISE	BOULODROME	MAEL-PESTIVIEN
18/3	REPAS	AMICALE LAIQUE	SALLE DES FETES	DUAILT	13/8	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	MAEL-PESTIVIEN
19/3	RASSEMBLEMENT	FNACA	MONUMENT MORTS	CALLAC	14/8	BOULES / Pardon	SOCIETE DE CHASSE	BOULODROME	MAEL-PESTIVIEN
19/3	RASSEMBLEMENT	FNACA	MONUMENT MORTS	PLUSQUELLEC	14/8	SOIREE CREPES	CLUB DU 3EME AGE	SALLE DES FETES	BULAT PESTIVIEN
19/3	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC	15/8	M. Assomption Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE DU PENITY	CARNOET
25/3	S. CREPES + FEST NOZ	AMICALE	SALLE DES FETES	CARNOET	15/8	M. Pardon ND de pitié 10h30	PAROISSE	EGLISE	CHAPELLE NEUVE
26/3	B.VETEMENTS ou 23/04	HANDBALL CLUB	GYM. KERBUANNEC	CALLAC	17/8	BOULES	INTERASSOS	BOULODROME	CALLAC
30/3	REPAS	ARC	SALLE DES FETES	CALLAC	18/8	BOULES	INTERASSOS	BOULODROME	CALLAC
31/3	REPAS ROTI FRITES	FSE COLLEGE	COLLEGE	CALLAC	19/8	72 H DE BOULES	SOCIETE DE CHASSE	T.CHASS. GUERHAROU	SAINT-SERVAIS
1/4	BOULES	ABC	BOULODROME	CALLAC	19/8	EXPO SEMAINE CULTURELLE	CALLAC CULTURE	BIBLIOTHEQUE	CALLAC
2/4	BOULES	ABC	BOULODROME	CALLAC	19/8	COMICE AGRICOLE 26/08	COMICE	COMICE	LOHUEC
2/4	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC	20/8	VIDE GRENIER	SOCIETE DE CHASSE	T.CHASS. GUERHAROU	SAINT-SERVAIS
7/4	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME	20/8	72H DE BOULES	SOCIETE DE CHASSE	T. CHASS. GUERHAROU	SAINT-SERVAIS
8/4	REPAS	USC	SALLE DES FETES	CALLAC	20/8	TOURNOI FOOT	USC	STADE	CALLAC
8/4	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	20/8	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN
8/4	MESSE Rameaux	PAROISSE	EGLISE	BULAT PESTIVIEN	21/8	72H DE BOULES	SOCIETE DE CHASSE	T.CHASS. GUERHAROU	SAINT-SERVAIS
9/4	MESSE Rameaux 10h30	PAROISSE	EGLISE	CALLAC	21/8	CINE Concert	CALLAC CULTURE	Cinéma d'Argoat	CALLAC
10/4	CONCOURS BELOTES	FNACA	SALLE DES FETES	CARNOET	23/8	Concert Lyrique	Callac CULTURE	Salle des Fêtes	CALLAC
14/4	CREPES ou le 21	ARC EN CIEL	SALLE DES FETES	CALLAC	23/8	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
15/4	BOULES+ CARTES	INTERASSOS	BOULO/KERBUANNEC	CALLAC	24/8	JOUR DECOUVERTE Canton	CALLAC CULTURE	SORTIE A PLOURACH	CALLAC
15/4	MESSE Veillée Pascale	PAROISSE	EGLISE	CALLAC	24/8	PETANQUE	BKB	BOULODROME	CALLAC
16/4	REPAS Couscous	ES PESTIVIEN	SALLE DES FETES	MAEL-PESTIVIEN	25/8	S. LES UNS ET LES AUTRES	CALLAC CULTURE	BACARDI	CALLAC
16/4	BOULES	INTERASSOS	BOULO/KERBUANNEC	CALLAC	26/8	S. DU LIVRE CONC. ECRITURE	CALLAC CULTURE	SALLE DES FETES	CALLAC
16/4	MESSE Pâques 10h30	PAROISSE	EGLISE	PLOUJONVER	27/8	COMICE AGRICOLE ou 19/8	COMICE	COMICE	LOHUEC
16/4	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN	27/8	BALE	C. GENETS VERTS	SALLE DES FETES	MAEL-PESTIVIEN
17/4	BOULES	INTERASSOS	BOULODROME	CALLAC	27/8	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST ISIDORE	MAEL-PESTIVIEN
17/4	Pâques Uniq. Joli Koukou	JOLI KOUKOU	SALLE DES FETES	ST-NICODEME	30/8	BOULES	BKB	BOULODROME	ALLAC
21/4	CREPES ou 14	ARC EN CIEL	SALLE DES FETES	CALLAC	31/8	PETANQUE	BKB	BOULODROME	CALLAC
22/4	CONCOURS BELOTES	LOISIRS ET DETENTE	SALLE DES FETES	CARNOET	2/9	40 ANS DU CLUB	HERMINE	LES 2 GYMNASES	CALLAC
22/4	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	3/9	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC
23/4	B.VETEMENTS ou 26/03	HANDBALL CLUB	GYM. KERBUANNEC	CALLAC	3/9	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST GILDAS	CARNOET
23/4	MESSE St Antoine 10h30	PAROISSE	EGLISE	PEUMERIT-QUINTIN	7/9	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME
27/4	REUNION	BKB	BOULODROME	CALLAC	9/9	BELOTE	CYCLOS	SALLE KERBUANNEC	CALLAC
29/4	BOULES+ CARTES	SECOURS POP	BOULO+KERB	CALLAC	9/9	FORUM	MAIRIE	FOIRAL	CALLAC
29/4	THEATRE	GLAD KARNOED	SALLE DES FETES	CARNOET	9/9	PARDON 270ème foire	COMITE DES FETES	BULAT PESTIVIEN	BULAT PESTIVIEN
30/4	REPAS Pot au feu	AMICALE LAIQUE	SALLE DES MEGALITES	SAINT-SERVAIS	9/9	MESSE en bzh 21h Pardon	PAROISSE	EGLISE	BULAT PESTIVIEN
1/5	VIDE GRENIER	HERMINE	FOIRAL	CALLAC	10/9	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	ST-NICODEME
7/5	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME	10/9	PARDON 270ème foire	COMITE DES FETES	BULAT PESTIVIEN	BULAT PESTIVIEN
7/5	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC	10/9	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	EGLISE	BULAT PESTIVIEN
8/5	BOULES	AMICALE EMPLOYES	BOULODROME	CALLAC	11/9	PARDON 270ème foire	COMITE DES FETES	BULAT PESTIVIEN	BULAT PESTIVIEN
13/5	EXPO PHOTO jusqu'au 27	ASSO DES AMIS	BIBLIOTHEQUE	CALLAC	11/9	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	EGLISE	BULAT PESTIVIEN
13/5	MESSE Pardon 18h	PAROISSE	EGLISE	SAINT-SERVAIS	16/9	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
14/5	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	ST-NICODEME	17/9	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
14/5	Concert Breton	Callac Culture	Salle des Fêtes	CALLAC	17/9	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN
14/5	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST MAUR	CALANHLE	23/9	BOULES	COAT MAEL	CHAPELLE	MAEL-PESTIVIEN
19/5	HISTOIRE BRETAGNE	EOSTIN SPERED AR YEZH	CINEMA	CALLAC	23/9	REPAS	COAT MAEL	SALLE DES FETES	MAEL-PESTIVIEN
20/5	RENCONTRE	ESCRIME	GYMNASSE MONFORT	CALLAC	24/9	BOULES	COAT MAEL	CHAPELLE	MAEL-PESTIVIEN
21/5	RENCONTRE	ESCRIME	GYMNASSE MONFORT	CALLAC	24/9	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST GWENOLE	PLOURACH
21/5	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN	24/9	M. Pardon St Germain 10h30	PAROISSE	EGLISE	PLOUJONVER
27/5	RANDO GOURMANDE	AMICALE LAIQUE	SALLE DES FETES	BULAT PESTIVIEN	24/9	M. Pard Per Coat Maël 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST GILDAS	MAEL-PESTIVIEN
28/5	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	EGLISE	CALANHLE	30/9	PARDON : CONC BOULES	COMITE DES FETES	BOULODROME	DUAILT
28/5	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE BURTHULET	SAINT-SERVAIS	30/9	BAL DISCO	COMITE DES FETES	SALLE DES FETES	DUAILT
28/5	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST TUGDUAEL	PLOUJONVER	1/10	REPAS	RESTAURANT	DUAILT	DUAILT
2/6	CONCOURS BOULES	C. GENETS VERTS	BOULODROME	MAEL-PESTIVIEN	1/10	PARD.: CONC.DE BOULES	COMITE DES FETES	BOURG	PLUSQUELLEC
3/6	GALA	HERMINE	GYMNASSE MONFORT	CALLAC	1/10	VIDE GRENIER	PLAE	BOULO/KERBUANNEC	CALLAC
3/6	AG	ABC	SALLE KERBUANNEC	CALLAC	7/10	BOULES	BKB	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME
4/6	BAL	C. GENETS VERTS	SALLE DES FETES	MAEL-PESTIVIEN	7/10	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	EGLISE St. PIERRE	CARNOET
4/6	FETE DES ECOLES	AMICALE LAIQUE	BOULO/KERBUANNEC	CALLAC	8/10	CONCERT	GLAD KARNOED	BOULODROME	CALLAC
4/6	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC	14/10	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
4/6	M.10h30 Pentecôte	PAROISSE	EGLISE	CALLAC	15/10	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN
5/6	BELOTE	FNACA	SALLE KERBUANNEC	CALLAC	21/10	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
5/6	M. Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST FIACRE	PLUSQUELLEC	21/10	CREPES	AMICALE LAIQUE	SALLE DES FETES	CALLAC
7/6	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME	22/10	KIG HA FARIS	JOLI KOUKOU	SALLE DES FETES	ST-NICODEME
10/6	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	28/10	REPAS Poulet-Frites	AMICALE LAIQUE	SALLE DES FETES	SAINT-SERVAIS
10/6	AG	HANDBALL CLUB	SALLE KERBUANNEC	CALLAC	28/10	SOIREE CREPES	FOOT LOC DU AU CARN	SALLE DES FETES	DUAILT
10/6	GALA	HERMINE	GYMNASSE MONFORT	CALLAC	29/10	TRAIL DE L'EPAGNEUL	ACLICS	FOIRAL	CALLAC
11/6	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	30/10	DON DU SANG		SALLE DES FETES	CALLAC
13/6	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	3/11	BOULES	SECOURS POP	BOULODROME	CALLAC
17/6	DEMO+ REMISE DE GRADES	JUDO	GYMN/ KERBUANNEC	CALLAC	4/11	BOULES	SECOURS POP	BOULODROME	CALLAC
17/6	FOOT CITY+ F.MUSIQUE	COMITE DES FETES	CITY STADE	DUAILT	5/11	BOULES	SECOURS POP	BOULODROME	CALLAC
18/6	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN	5/11	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC
21/6	FETE DE LA MUSIQUE	ASSO ANATOLE	SAINT-SERVAIS	SAINT-SERVAIS	7/11	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME
24/6	REPAS Fête St Jean	AMICALE LAIQUE	S. ANATOLE LE BRAS	SAINT-SERVAIS	9/11	AG	BKB	SALLE KERBUANNEC	CALLAC
24/6	PLB	PLB	CALLAC	CALLAC	18/11	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
24/6	FETE DE LA MUSIQUE	GLAD KARNOED	SALLE DES FETES	CARNOET	19/11	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN
24/6	CONC. DE BOULES	COMITE DES FETES	BOULODROME	DUAILT	25/11	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC
25/6	CONC. DE BOULES	COMITE DES FETES	BOULODROME	DUAILT	25/11	REPAS	AMICALE LAIQUE	SALLE DES FETES	PLOURACH
25/6	REPAS	COMITE DES FETES	DUAILT	DUAILT	25/11	REPAS	AMICALE LAIQUE	SALLE DES FETES	BULAT PESTIVIEN
25/6	M. Pardon 10h30	PAROISSE	CHAPELLE ST JEAN	DUAILT	26/11	CONCERT DE L'AVENT	CALLAC CULTURE	Salle des Fêtes	CALLAC
25/6	M. Pardon 10h30	PAROISSE	EGLISE	PLOURAC'H	2/12	BOULES	ABC	BOULODROME	CALLAC
28/6	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	2/12	REPAS DE FIN D'ANNEE	ARC	SALLE DES FETES	CALLAC
30/6	M. Pardon 20h	PAROISSE	CHAPELLE ST PIERRE	MAEL-PESTIVIEN	2/12	REPAS	AMICALE LAIQUE	SALLE DES FETES	MAEL-PESTIVIEN
1/7	CALLAC ON THE ROCK	MELROSE	DANS LES BARS	CALLAC	3/12	BOULES	ABC	BOULODROME	CALLAC
1/7	BELOTE	FNACA	SALLE KERBUANNEC	CALLAC	3/12	MARCHE DE NOEL	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC
1/7	M.Pard. StPierre&Paul 18h	PAROISSE	CHAPELLE DE L'ISLE	CALLAC	3/12	VIDE GRENIER	PLAE	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME
2/7	KERMESSE	AMICALE LAIQUE	TERRAIN DES SPORTS	DUAILT	7/12	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE KERBUANNEC	CALLAC
2/7	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	PLUSQUELLEC	9/12	BELOTE	FNACA	BOULODROME	CALLAC
2/7	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	EGLISE	CARNOET	16/12	MARCHE DE NOEL	AMICALE LAIQUE	SALLE DES FETES	BULAT PESTIVIEN
2/7	MESSE Pardon 10h30	PAROISSE	EGLISE	LOHUEC	17/12	CONCERT NOEL	JOLI KOUKOU	SALLE DES FETES	ST-NICODEME
3/7	CONCOURS DE BELOTES	LOISIRS ET DETENTE	SALLE DES FETES	CARNOET	17/12	DANSE BRETONNE	DANSEREN	SALLE DES FETES	CALLAC
5/7	BOULES	BKB	BOULODROME	CALLAC	17/12	VIDE GRENIER	PLAE	BOURG	BULAT PESTIVIEN
6/7	PETANQUE	BKB	BOULODROME	CALLAC	20/12	SPECTACLE EHPAD	CALLAC CULTURE	EHPAD	CALLAC
7/7	SOIREE ANIMEE	VOUS AVEZ DIT ??	SALLE POLYVALENTE	ST-NICODEME	22/12	TOURNOI FOOT	USC	GYMNASSE MONFORT	CALLAC
8/7	EXPO PEINTURE	ASSO DES AMIS	B						

Quelques images



L'automne :
Animation à l'Ehpad par la bibliothèque municipale



Chapelle Ste Barbe



La municipalité de Callac a offert aux enfants des agents municipaux et EHPAD de Callac, ainsi que des agents de la Communauté de Communes, un spectacle de magie, mime et clown, pour Noël.

A l'issue de la séance arrivée du Père Noël et distribution de cadeaux.
La matinée s'est terminée par un goûter festif.

